

COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

**Séance du 28 novembre 2014
(convocation du 21 novembre 2014)**

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Huit Novembre Deux Mil Quatorze à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. MAMERE Noël, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, Mme ZAMBON Josiane, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, Mme CUNY Emmanuelle, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, M. LOTHaire Pierre, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, M. SILVESTRE Alain, Mme THIEBAULT Gladys, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. LABARDIN Michel à M. BOBET Patrick
M. MAMERE Noël à M. CHAUSSET Gérard à partir de 12h
Mme VERSEPUY Agnès à M. MANGON Jacques
Mme TERRAZA Brigitte à M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume à partir de 11h
Mme WALRYCK Anne à M. ALCALA Dominique à partir de 12h30
Mme KISS Andréa à Mme. BOST Christine
M. TURON Jean-Pierre à Mme ZAMBON Josiane à partir de 10h50
M. VERNEJOUL Michel à M. ANZIANI Alain
Mme AJON Emmanuelle à Mme DELAUNAY Michèle
M. BONNIN Jean-Jacques à Mme BERNARD Maribel à partir de 12h20
M. BOUTEYRE Jacques à Mme LAPLACE Frédérique
Mme BREZILLON Anne à M. BRUGERE Nicolas à partir de 12h
M. CAZABONNE Didier à M. CAZABONNE Alain

Mme DESSERTINE Laurence à M. DELAUX Stéphan à partir de 12h10
M. DUBOS Gérard à M. DELLU Arnaud
M. FETOUEH Marik à M. ROBERT Fabien
M. GARRIGUES Guillaume à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h30
Mme JARDINE Martine à Mme FERREIRA Véronique
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice jusqu'à 10h25
M. LE ROUX Bernard à Mme BOUDINEAU Isabelle
M. MILLET Thierry à Mme PEYRE Christine jusqu'à 12h puis à M. MARTIN Eric
Mme PEYRE Christine à Mme LEMAIRE Anne-Marie à partir de 12h
M. RAUTUREAU Benoît à M. RAYNAL Franck à partir de 12h30
M. ROSSIGNOL-PUECH Clément à M. HURMIC Pierre à partir de 12h30
Mme TOURNEPICHE Anne-Marie à M. TOURNERIE Serge
M. TRIJOULET Thierry à M. HERITIE Michel à partir de 11h05

EXCUSES :

Mme. CAZALET Anne-Marie
LA SEANCE EST OUVERTE

**Commande artistique Garonne - Etudes commande artistique Garonne -
Autorisation**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux développe un important programme de commande d'œuvres d'art contemporain. Initié en 2002 avec la construction du tramway, il se décline aujourd'hui dans une ambitieuse commande artistique Garonne, qui prend le fleuve pour élément fédérateur.

Elle a vocation, à l'instar de la commande tramway, à accompagner les mutations de l'espace public et la transformation urbaine, à soutenir le développement d'une filière de production artistique métropolitaine et, parce qu'elle inscrit son projet dans les compétences et les programmes des institutions culturelles existantes (musées, écoles, associations...), à participer au rayonnement culturel de l'agglomération.

Engagée en avril 2012 dans le cadre de la procédure de commande publique du ministère de la Culture, elle est conduite par un comité de pilotage chargé d'en définir le programme, de sélectionner les artistes et les œuvres, et d'accompagner leur réalisation. Il est composé d'élus représentant les onze communes riveraines de la Garonne, de responsables de la Communauté urbaine et d'un comité artistique placé sous l'égide de Catherine David, directrice adjointe du Musée national d'Art-moderne – Centre Pompidou.

Le budget prévisionnel de cette commande est de 8 M€, dont 5 M€ apportés par la Communauté urbaine et 3 M€ apportés par l'Etat et par du mécénat.

Réuni le 19 mars 2013, le comité de pilotage Garonne a validé le principe d'un programme de commande qui invite des artistes du monde à travailler à Bordeaux et à trouver dans le territoire de la Métropole, la matière et les ressources de leurs créations. Treize artistes ont à ce jour été sollicités : Suzanne Treister, Peter Friedl, Simohammed Fettaka, Hideaki Idetsuki, Bettina Samson, Danica Dakic, Andreas Fogarasi, Julia Rometti et Victor Costales, Shaina Anand et Ashok Sukumaran, Olaf Nicolaï et Louidgi Beltrame.

Dans l'objectif de réaliser trois œuvres pour un montant prévisionnel total de 930 000 euros, la Communauté urbaine prévoit de confier à trois artistes une «étude pour la réalisation d'une œuvre». Chacune de ces études sera rémunérée 10 000 euros, soit un total de

30 000 euros, et sera subventionnée à 100 % par la Direction régionale des affaires culturelles Aquitaine dans le cadre de la procédure de commande publique du ministère de la Culture.

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis, adopter les termes de la délibération suivante :

VU le Code Général des collectivités territoriales, article 5215-19

VU le Code des Marchés Publics, article 30

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT QUE

Le calendrier de la commande artistique prévoit le lancement en 2014 de trois études d'œuvres pour la commande artistique Garonne

DECIDE

Article 1 : de solliciter auprès de la Direction Régionale des Affaires Culturelles Aquitaine le versement des «crédits pour le financement à hauteur de 30 000 euros des études d'œuvres portant sur la commande artistique Garonne»,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président à signer avec les artistes retenus les contrats d'études ainsi que tout document utile à la réalisation de ce projet et à son financement,

Article 3 : la recette en résultat sera inscrite au budget principal, année 2014/2015 ; chapitre 13 ; article 1311 ; programme 05P146 ; CDR GD00.

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 28 novembre 2014,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
8 DÉCEMBRE 2014

PUBLIÉ LE : 8 DÉCEMBRE 2014

M. ALAIN DAVID